



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Article de RFI

Le média RFI a récemment publié un article indiquant que l'ancien Président Ali BONGO ONDIMBA et ses deux plus jeunes fils ont entamé une grève de la faim « pour protester contre la « séquestration » et les « actes de torture » dont plusieurs membres de leur famille seraient victimes ».

### Réponse du Gouvernement

Le Gouvernement tient à préciser que l'ancienne Première Dame, Mme Sylvia BONGO ONDIMBA et M. Nouredin BONGO VALENTIN sont en détention dans le cadre d'une procédure judiciaire en cours.

Le Gouvernement tient à affirmer avec force qu'ils ne subissent aucune forme de torture ou de mauvais traitement comme énoncé par leurs Avocats. Le fait curieux est que ces mêmes Avocats se plaignent de ne pas avoir accès à leurs clients et qu'Ali BONGO ONDIMBA ne serait pas libre de ses mouvements et, en même temps, ils prétendent que Mme Sylvia BONGO ONDIMBA et M. Nouredin BONGO VALENTIN subiraient des actes de torture. Mme Sylvia BONGO ONDIMBA a recouru à ses Avocats. On ne peut donc pas parler de séquestration.

Par ailleurs, elle s'est rendue au Tribunal ce mercredi 15 mai 2024.

Ces faits contradictoires démontent clairement qu'il y a une tentative de manipulation de l'opinion publique, une volonté manifeste de faire pression sur la justice gabonaise et une intention claire de nuire à l'image des nouvelles autorités. Ce qui est totalement scandaleux.

Récemment, Mme Sylvia BONGO ONDIMBA et M. Nouredin BONGO VALENTIN ont reçu la visite du Consul de France qui a pu s'assurer de leur bon état de santé et de leurs conditions de détention.

Dans le cadre des visites de l'UNOCA au Gabon, une délégation de cet organisme a dernièrement rendu visite à l'ancien Chef de l'Etat et n'a fait aucune observation particulière.

Au mois de mars 2024, nous avons vu un reportage sur Gabon 1<sup>ère</sup> montrant M. Ali BONGO ONDIMBA recevant et tenant une séance de travail avec les responsables de son parti politique.

Aussi, nous sommes surpris d'apprendre, par voie de presse, que l'ancien Président Ali BONGO ONDIMBA a décidé d'entamer une grève de la faim alors qu'il est traité avec dignité. Ses Médecins traitants sont à sa disposition. Sa mère et les autres membres de sa famille lui rendent visite régulièrement. Il y a quelques jours, à sa résidence, l'anniversaire de Pascaline BONGO ONDIMBA, sa sœur aînée, a été célébré en présence de plusieurs membres de la famille.

Ces informations permettent d'affirmer que les propos des Avocats de la famille de M. Ali BONGO ONDIMBA ne reposent sur rien.

Nous rappelons que l'ancien Président Ali BONGO ONDIMBA peut quitter le territoire national à sa convenance comme a pu le faire l'épouse de M. Nouredin BONGO VALENTIN lorsqu'elle a souhaité se rendre à Londres pour y scolariser leurs enfants.

Le Gouvernement de la République se réserve le droit d'ester en justice contre les auteurs de ces dénonciations calomnieuses et mensongères portant atteinte à l'image du Gabon.



Fait à Libreville, le 15 mai 2024